

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Flamanville-va-rejeter-plus-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Contaminations au tritium > **Flamanville va rejeter plus de tritium radiodactif**

15 décembre 2010

Flamanville va rejeter plus de tritium radiodactif

17 02 2010 - Ouest France

L'autorité de sûreté nucléaire (ASN) va augmenter les rejets en tritium de la centrale nucléaire. Quatre associations de protection de l'environnement tentent de s'y opposer.

Le tritium, élément radioactif, est dans la ligne de mire de quatre associations : l'Acro (Association pour le contrôle de la radioactivité de l'ouest), le Crepan (Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature), le Crilan (Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire) et Greenpeace.

« Lors de la réunion de la Commission locale d'information de Flamanville en octobre, explique Didier Anger, président du Crilan, l'ASN a proposé d'augmenter les rejets de tritium liquide en mer de 30%. C'est en pleine contradiction avec sa politique qui a toujours été de revoir à la baisse les rejets d'éléments radioactifs. » L'ASN suit un autre raisonnement. Elle met en avant la diminution globale des rejets comme les iodes ou les gaz rares. « La demande d'EDF de révision des limites de rejets de tritium est en lien avec la création de l'EPR. » La centrale de Flamanville dit avoir toujours respecté les autorisations de rejets, mais de justesse certaines années. La quantité de rejet radioactif autorisé n'est pas fixée en fonction d'un périmètre géographique, mais selon la puissance électrique produite. Du coup, quand l'EPR sera en fonctionnement, la limite aura quasiment doublé. « On fait comme si l'usine d'Aréva-La Hague n'était pas là, s'exaspère Didier Anger. Pourtant elle aussi rejette sa part de tritium. »

La dangerosité du tritium en question

Les associations s'appuient sur la convention internationale Oskar (protection de l'environnement marin de l'Atlantique du Nord-Est, dont la France fait partie) qui stipule qu'en 2010, « les rejets [...] de substances radioactives [...] soient proches de zéro ». Elles estiment le tritium loin d'être un produit anodin. Comme l'explique Antoine Bernollin, salarié du laboratoire de l'Acro : « On ne connaît pas aujourd'hui les processus d'accumulation du tritium dans les organismes vivants. Ni ses conséquences sur la chaîne alimentaire. Avant de décider d'une augmentation, il faudrait réaliser des

études épidémiologiques. » Jusqu'à présent, le tritium était considéré comme peu dangereux, son rayonnement étant très faible. Mais les quatre associations soulignent le travail d'experts scientifiques (notamment les Britanniques de l'Agir et les Européens de l'article 31 d'Euratom), qui recommandait de réévaluer la radiotoxicité du tritium en la multipliant par deux.

Des arguments qui n'émeuvent pas l'ASN. « Même en considérant que les réacteurs de Flamanville rejettent le maximum de tritium autorisé et que sa radiotoxicité soit multipliée par cinq ou dix, il ne contribuerait que marginalement à l'impact sanitaire global des rejets de Flamanville. »